

« Pourquoi j'ai décidé d'être mécène... »

Engagée dans la défense d'un patrimoine de proximité, mais ne délaissant pas pour autant des opérations plus prestigieuses, la Fondation du patrimoine crée un cercle des mécènes. Et y accueille de nouveaux donateurs.

« **JE TRAVAILLE DANS LE BÂTIMENT**, un secteur d'activité directement lié à la préservation du patrimoine. Les chantiers de restauration, c'est bon pour nous. Ils contribuent à l'activité économique locale. Alors pourquoi ne pas

donner un coup de main s'il va dans le bon sens ? » Léonard Bisceglia affiche une bonne humeur toute méditerranéenne. Avec Sylvain, son fils, ils dirigent à Strasbourg une entreprise de 18 salariés et voient dans le mécénat « le moyen de générer une image positive de la société ».

Même rapport de proximité entre sa profession et un engagement dans la préservation du patrimoine avec Valentin Schott. Son activité de notaire « répond, dit-il, directement aux questions de transmission, de succession, de biens immobiliers... » Avant d'insis-

ter sur l'importance d'adopter « une démarche citoyenne ». Mais il le reconnaît bien volontiers : le dispositif fiscal français se révèle aussi très motivant... Ils font tous les trois leur entrée dans le cercle de mécènes, MécénAlsace, lancé officiellement mardi soir à la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin par la Fondation du patrimoine. « Si dans un premier temps, nous parvenons à atteindre une quinzaine de membres, ce sera déjà bien », observe Pierre Goetz, délégué régional de la Fondation du patrimoine.

Celle-ci gère chaque année quelque 35 dossiers de restauration (avec un pic de 52 en 2011) et draine un mécénat de plus de 700 000 €, dont seulement un tiers provient des entreprises, les particuliers représentant la part la plus importante de ce soutien. « Nous savons bien que l'État a de plus en plus de difficultés à prendre en charge la préservation de notre patrimoine. Il nous faut, pour compenser ce désengagement, susciter encore davantage de mécènes. » Entre 70 et 80 entreprises alsaciennes ont accompagné la Fondation du patrimoine ces dernières années. « Il faut souligner que nous sommes les seuls à bénéficier d'une aide de l'État, grâce à une ligne budgétaire spéciale, celle des successions vacantes », indique encore Pierre Goetz. ■

SERGE HARTMANN.



Léonard et Sylvain Bisceglia avec Valentin Schott. PHOTO DNA - MICHEL FRISON